



11.1 – Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Plan Local d'Urbanisme - Révision - R5 approuvé par le Conseil de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers Mise à jour MAJ5-R5 arrêtée le 23 novembre 2015



ARRETE N° 2015- DDT- 830

Arrêté portant classement des infrastructures de transports terrestres du département de la Vienne déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit

Pages 3 à 5

ARRETE N° 2015- DDT- 1149

Arrêté modificatif n°1 portant classement des infrastructures de transports terrestres du département de la Vienne déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit

Pages 6 à 7

Annexe I - Routes départementales

Pages 8 à 11

Annexe I : routes nationales et route concédée

Pages 12 à 13

Annexe I: Grand Poitiers et Châtellerault

Pages 14 à 20

Annexe II - lignes ferroviaires

Page 21

Carte du département de la Vienne

Pages 22-23



Préfecture de la Vienne

ARRETE Nº 2015- DDT- 830

Direction Départementale des Territoires de la Vienne

La Préfète de la Région Poitou-Charentes Préfète de la Vienne Chevalier de l'Ordre National du Mérite Arrêté portant classement des infrastructures de transports terrestres du département de la Vienne déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le benit

Vu le code de l'environnement, et notamment l'article L.571-10, R571-32 à R571-43

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R 111-4-1; R111-23-1 à R111-23-3;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22

Vu l'arrêté interministériel du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu l'arrêté du 03/09/2013 illustrant par des schémas et des exemples les articles 6 et 7 de l'arrêté du 30 mai 1996 modifié relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L 111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements .

Vu l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les hôtels ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2004/DDE/306 du 22/12/2004 classant les infrastructures terrestres des routes départementales et voies communales dans le département de la Vienne,

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-D2/B3-536 du 31/12/2001 classant les infrastructures terrestres (voies ferroviaires, autoroutes, routes nationales, routes départementales, et voies communales) dans le département de la Vienne ;

Vu les avis des communes concernées par le classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département de la Vienne, émis au cours de la consultation réalisée du 05 mars 2015 au 12 juin 2015 ;

Vu l'avis favorable du Directeur de la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique du 03/10/2014;

Vu l'avis réputé favorable du Directeur de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Ouest;

Vu l'avis du Directeur des Autoroutes du Sud de la France en date du 09/10/2014;

Vu l'avis du Directeur de Cofiroute en date du 09/10/2014;

Vu l'avis du Directeur de SNCF Réseau en date du 11/03/2015,

Vu l'avis du Directeur de LISEA/COSEA en date du 17/02/2015,

Vu l'avis du Conseil Départemental de la Vienne en date du 15/10/2014 ;

Vu les observations de la communauté d'agglomération de Grand Poitiers en date du 11/05/2015;

Vu l'avis réputé favorable de la commune de Châtellerault ;

Après consultation de l'observatoire départemental du bruit des transports terrestres réuni le 9 juillet 2015 ; Sur proposition du directeur départemental des territoires de la Vienne ;

Arrête

Article 1

Les dispositions de l'arrêté du 30 mai 1996 et du 23 juillet 2013 susvisés sont applicables dans le département de la Vienne aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres mentionnées aux annexes I et II du présent arrêté;

Annexe 1 : infrastructures routières ;

Annexe 2: infrastructures ferroviaires.

Article 2:

Les tableaux annexés donnent pour chacun des tronçons d'infrastructures mentionnés le classement dans une des cinq catégories définies dans l'arrêté du 30 mai 1996 susmentionné, la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons et le type de tissu.

Les notions de rues en U et de tissu ouvert sont définies par la norme NF S 31-130 « cartographie du bruit en milieu extérieur ».

La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance mentionnée dans les tableaux, comptée de part et d'autre de l'infrastructure

- pour les infrastructures routières : à partir du bord extérieur de la chaussée la plus proche ;
- pour les infrastructures ferroviaires : à partir du bord rail extérieur de la voie la plus proche.

Article 3:

Conformément au décret 95-20 susvisé, les bâtiments d'habitation, les bâtiments d'enseignement, les bâtiments de santé et les hôtels à construire dans les secteurs affectés par le bruit et mentionnés à l'article 2 doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs, déterminé selon l'arrêté du 30/05/1996 susvisé et modifié par l'arrêté du 23 juillet 2013.

Cet isolement est, soit déterminé de manière forfaitaire par une méthode simplifiée dont les modalités sont définies à l'article 6 de l'arrêté du 30 mai 1996, soit déterminé de manière spécifique sous la responsabilité du maître d'ouvrage du bâtiment à construire par un calcul conforme aux modalités définies à l'article 7 du même arrêté.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé par l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 modifié par arrêté interministériel du 23 juillet 2013.

Pour les établissements d'enseignement, de santé et les hôtels, l'isolement acoustique minimum est déterminé par arrêtés interministériels du 25 avril 2003 susvisé.

Article 4:

Niveaux sonores de référence : pour la construction des bâtiments inclus dans les secteurs affectés par le bruit définis à l'article 2 du présent arrêté, les niveaux sonores que les constructeurs sont tenus de prendre en compte sont ceux mentionnés à l'article 7 de l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 modifié.

Article 5:

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne et affiché durant un mois à la mairie des communes concernées.

Article 6:

La représentation cartographique du classement peut être consultée à la direction départementale des territoires de la Vienne. La carte dynamique est accessible à l'adresse suivante :

http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/185/FB_clt_sonore_2015.map

Article 7:

Le présent arrêté et ses annexes relatives au périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres seront annexés aux plans locaux d'urbanisme par Mesdames et Messieurs les maires des communes visées, et

dans les plans locaux d'urbanisme intercommunaux par les établissements publics de coopération intercommunale en charge de la compétence de l'urbanisme dans les annexes du présent arrêté.

Article 8

Cet arrêté abroge les arrêtés préfectoraux nº 004/DDE/306 du 22/12/2004 classant les infrastructures terrestres des routes départementales et voies communales, et nº2001-D2/B3-536 du 31/12/2001 classant les infrastructures terrestres (voies ferroviaires, autoroutes, routes nationales, routes départementales, et voies communales).

Article 9:

Le présent arrêté peut être contesté auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Préfète de la Vienne ou d'un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé de l'Environnement, dans les deux mois suivant sa publication.

Le rejet express de ce recours préalable dans un délai de deux mois à compter de sa réception- ou le rejet tacite né du silence de l'autorité administrative dans ce même délai – peut également faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois, soit de la notification du rejet express, soit de la date à laquelle est né le rejet tacite.

Article 10:

Le secrétaire général de la préfecture de la Vienne, le directeur départemental des territoires de la Vienne et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le -1 SEP. 2015

La Préfète

Christian BARRET



Préfecture de la Vienne

ARRETE Nº 2015- DDT- 1149

Direction Départementale des Territoires de la Vienne

La Préfète de la Région Poitou-Charentes Préfète de la Vienne Chevalier de l'Ordre National du Mérite Arrêté modificatif n°1 portant classement des infrastructures de transports terrestres du département de la Vienne déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit

Vu le code de l'environnement, et notamment l'article L.571-10, R571-32 à R571-43

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R 111-4-1; R111-23-1 à R111-23-3;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22

Vu l'arrêté interministériel du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu l'arrêté du 03/09/2013 illustrant par des schémas et des exemples les articles 6 et 7 de l'arrêté du 30 mai 1996 modifié relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L 111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements.

Vu l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les hôtels ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-DDT-830 du 1er septembre 2015 classant les infrastructures terrestres des voies ferroviaires, autoroutes, routes nationales, routes départementales, et voies communales dans le département de la Vienne.

Sur proposition du directeur départemental des territoires de la Vienne ;

Arrête

Article 1:

Les dispositions de l'annexe I de l'arrêté préfectoral 2015-DDT-830 du 1er septembre 2015 sont modifiées et remplacées par l'annexe I du présent arrêté.

Article 2:

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne et affiché durant un mois à la mairie des communes concernées.

Article 3:

Le présent arrêté et ses annexes relatives au périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres seront annexés aux plans locaux d'urbanisme par Madame la maire de Migné Auxances et Messieurs les maires de Cenon sur Vienne et de Châtellerault, dans les plans locaux d'urbanisme intercommunaux par les établissements publics de coopération intercommunale en charge de la compétence de l'urbanisme dans les annexes du présent arrêté.

Article 9:

Le présent arrêté peut être contesté auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Préfète de la Vienne ou d'un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé de l'Environnement, dans les deux mois suivant sa publication.

Le rejet express de ce recours préalable dans un délai de deux mois à compter de sa réception- ou le rejet tacite né du silence de l'autorité administrative dans ce même délai — peut également faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois, soit de la notification du rejet express, soit de la date à laquelle est né le rejet tacite.

Article 10:

Le secrétaire général de la préfecture de la Vienne, le directeur départemental des territoires de la Vienne et les maires des communes de Châtellerault, Cenon sur Vienne et de Migné-Auxances sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers Je 27 OCT, 2015

la Coordtaire Général

Sorge RIDEAU

Annexe I Routes départementales

Nom de l'infrastructure	Communes concernées	Débutant	Finissant	Catégorie de l'infrastructur e	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionnaire
RD 1	Châtellerault	Rond Point de Pila	Rond Point Pierre Brossolette	3	100	Ouvert	CD 86
	Montamisé	Poitiers	Sortie d'agglo de Charassé	4	30	Ouvert	CD 86
RD3		Montamisé	Rue du Pic Vert	4	30	Ouvert	CD 86
	Poitiers	Rue du Pic Vert	Rue de Montbernage	3	100	Ouvert	CD 86
	Vouneuil-sous-Biard	Giratoire de la Torchaise ZA	RD87	4	30	Ouvert	CD 86
		Rue de la Coulée	Rue de la Barre	4	30	Ouvert	CD 86
		Rue de la Barre	Rue de Clotet	4	30	Ouvert	CD 86
	Buxerolles	Rue de Clotet	Chasseneuil-du-Poitou	4	30	Ouvert	CD 86
	Chasseneuil-du-Poitou	RD 87	RD18	4	30	Ouvert	CD 86
RD4		RD162	Rue de Chantejeau	4	30	Ouvert	CD 86
	Saint-Benoît	Rue de Chantejeau	Ligugé	4	30	Ouvert	CD 86
		St-Benoît	Avenue de Poitiers	4	30	Ouvert	CD 86
	Ligugé	Route de Ligugé	Rue de l'Imprimerie	4	30	Ouvert	CD 86
		RD162	Rue de Chalons	4	30	Ouvert	CD 86
RD6		Rue de Chalons	Chemin rural nº11	4	30	Ouvert	CD 86
	Poitiers	Chemin rural nº11	Rue Bara	4	30	Ouvert	CD 86
		Rue Bara	RN147	4	30	Ouvert	CD 86
		I		T			
RD12	Mignaloux-Beauvoir – Nouaillé- Maupertuis	PR18+000	PR23+034	3	100	Ouvert	CD 86
KD12	1						
	Nouaillé-Maupertuis	PR23+034	PR24+017	4	30	Ouvert	CD 86
RD12C	Poitiers – St Benoit - Mignaloux- Beauvoir – Nouaillé-Maupertuis	RD162	RD12	4	30	Ouvert	CD 86
RD20C	Chasseneuil-du-Poitou – Saint- Georges-les-Baillargeaux	RD910	RD4	4	30	Ouvert	CD 86
RD20D	Chasseneuil-du-Poitou -Jaunay- Clan	RD910	RD62	4	30	Ouvert	CD 86
RD30	Migné-Auxances – Poitiers – Vouneuil sous Biard	RD12	RN149	4	30	Ouvert	CD 86
		PR43+566	PR43+995	3	100	U	CD 86
		PR43+995	PR43	4	30	Ouvert	CD 86
	Jaunay-Clan	PR43	PR39+702	3	100	Ouvert	CD 86
RD62		PR39+702	PR38+394	4	30	Ouvert	CD 86
	Vendeuvre du Poitou	PR38+394	PR36+936	3	100	Ouvert	CD 86
	Neuville-de-Poitou	PR36+936 PR36+442	PR36+442 PR35+271	3 4	100 30	Ouvert Ouvert	CD 86 CD 86
				,		_	
RD87C	Fontaine-le-Comte – Coulombiers	Poitiers	RD87	4	30	Ouvert	CD 86
		Limite Deux-Sèvres	RD104A	3	100	Ouvert	CD 86
		RD104A	RD104	4	30	Ouvert	CD 86
	Saint-Saviol	RD104	St-Pierre-d'Exideuil	3	100	Ouvert	CD 86
		Saint-Saviol	Entrée d'agglomération	3	100	Ouvert	CD 86
RD148		Entrée d'agglomération	Voie ferrée sortie d'agglomération	4	30	Ouvert	CD 86
	L	Voie ferrée sortie	Civray	3	100	Ouvert	CD 86
	ISt-Pierre-d'Exideuil	id addiomeration					
	St-Pierre-d'Exideuil Civray	d'agglomération St-Pierre-d'Exideuil	Savigné	3	100	Ouvert	CD 86

Annexe I Routes départementales

Nom de 'infrastructure	Communes concernées	Débutant	Finissant	Catégorie de l'infrastructur e	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionnaire
RD 161	Châtellerault – Naintré	Rond Point de Pila	RD910	3	100	Ouvert	CD 86
RD162	Poitiers – Saint-Benoît	Rocade Sud-Est	RD4	3	100	Ouvert	CD 86
	Delaine	DD163	RN147	4	20	0	CD 0C
	Poitiers Mignaloux-Beauvoir	RD162 RN147	La Vallée des Touches	3	30 100	Ouvert Ouvert	CD 86 CD 86
	Sèvres-Anxaumont	La Vallée des Touches	La Banlègre	3	100	Ouvert	CD 86
	Sevies-Anxaumont	La Banlègre	La Banlègre	4	30	Ouvert	CD 86
		La Banlègre	ZA des Cartes	3	100	Ouvert	CD 86
RD951		ZA des Cartes	Fin d'agglomération	4	30	Ouvert	CD 86
KD331	Saint-Julien-L'Ars	Fin d'agglomération	lardres	3	100	Ouvert	CD 86
	Janie Julien E Als	Saint-Julien-L'Ars	Rue de la Marèche	3	100	Ouvert	CD 86
		Rue de la Marèche	Fin d'agglomération	4	30	Ouvert	CD 86
	Jardres	Fin d'agglomération	RD2	3	100	Ouvert	CD 86
	Chauvigny	RD2	Fleix	3	100	Ouvert	CD 86
	,						
	Migné-Auxances	RN149	PR69+000	2	250	Ouvert	CD 86
	Cissé-Avanton	PR69+000	PR70+224	2	250	Ouvert	CD 86
		PR70+224	PR71+972	2	250	Ouvert	CD 86
		PR71+972	PR72+722	3	100	Ouvert	CD 86
	Neuville-de-Poitou – Charrais	PR72+722	PR74+991	2	250	Ouvert	CD 86
		PR74+991	PR77+416	2	250	Ouvert	CD 86
	Blaslay	PR77+416	PR80+437	3	100	Ouvert	CD 86
		PR80+437	PR82+000	2	250	Ouvert	CD 86
		PR82+000	PR83+000	3	100	Ouvert	CD 86
	Varennes	PR83+000	PR84+310	2	250	Ouvert	CD 86
		PR84+310	PR84+410	3	100	Ouvert	CD 86
	Mirebeau	PR84+410	PR86+368	4	30	Ouvert	CD 86
		PR86+368	PR86+669	4	30	Ouvert	CD 86
	Chouppes	PR86+669	PR91+165	3	100	Ouvert	CD 86
	Coussay	PR91+165	PR92+618	3	100	Ouvert	CD 86
	Verrue – Saint Jean de Sauves	PR92+618	PR97+893	3	100	Ouvert	CD 86
RD347	La Chaussée-Guesnes	PR97+893	PR100+963	3	100	Ouvert	CD 86
KD347		PR100+963	PR103+708	3	100	Ouvert	CD 86
		PR103+708	PR105+141	4	30	Ouvert	CD 86
	Angliers	PR105+141	PR105+926	3	100	Ouvert	CD 86
	Chalais	PR105+926	PR109+352	3	100	Ouvert	CD 86
		PR109+352	PR111+801	3	100	Ouvert	CD 86
		PR111+801	PR113+786	4	30	Ouvert	CD 86
	Loudun	PR113+786	PR115+668	3	100	Ouvert	CD 86
	Les Trois-Moutiers	PR115+668	PR116+525	3	100	Ouvert	CD 86
	Bournand	PR116+525	PR118+549	3	100	Ouvert	CD 86
		PR118+549	PR118+660	3	100	Ouvert	CD 86
		PR118+660	PR120+433	4	30	Ouvert	CD 86
		PR120+433	PR121+000	3	100	Ouvert	CD 86
		PR121+000	PR121+436	4	30	Ouvert	CD 86
	Les Trois-Moutiers	PR121+436	PR123+290	3	100	Ouvert	CD 86
	St-Léger-de-Montbrillais	PR123+290	PR127+125	3	100	Ouvert	CD 86
		PR127+125	PR128+268	3	100	Ouvert	CD 86
Pouança	Pouançay	PR128+268	PR128+991	4	30	Ouvert	CD 86

Annexe I Routes départementales

Nom de 'infrastructure	Communes concernées	Débutant	Finissant	Catégorie de l'infrastructur e	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionnaire
	Fontaine-le-Comte – Béruges	PR0+000	PR5+488	3	100	Ouvert	CD 86
		PR5+488	PR8+197	3	100	Ouvert	CD 86
		PR8+197	PR8+666	4	30	Ouvert	CD 86
		PR8+666	PR9+240	3	100	U	CD 86
	Coulombiers	PR9+240	PR9+567	4	30	Ouvert	CD 86
RD 611	Coulombiers – Cloué	PR9+567	PR11+641	3	100	Ouvert	CD 86
		PR11+641	PR14+698	3	100	Ouvert	CD 86
	Lusignan	PR14+698	PR20+511	3	100	Ouvert	CD 86
		PR20+511	PR22+588	3	100	Ouvert	CD 86
		PR22+588	PR23+902	4	30	Ouvert	CD 86
	Rouillé	PR23+902	Limite Deux Sèvres	3	100	Ouvert	CD 86
				_		521511	
		Quai Napoléon 1er	Quai Alsace Lorraine	3	100	U	CD 86
		RD1	A10	2	250	U	CD 86
	Châtellerault	A10	Thuret	4	30	Ouvert	CD 86
		Châtellerault	Rue du Parc	4	30	Ouvert	CD 86
	Thuré	Rue du Parc	Scorbé-Clairvaux	3	100	Ouvert	CD 86
RD725		Thuret	PR31+046	3	100	Ouvert	CD 86
		PR31+046	Sortie agglo	4	30	Ouvert	CD 86
	Scorbé-Clairvaux	Sortie agglo	St-Genest-d'Ambière	3	100	Ouvert	CD 86
	St-Genest-d'Ambière	Scorbé-Clairvaux	Lencloître	3	100		CD 86
			RD757	4		Ouvert	
	Lencloître	St-Genest-d'Ambière	KD/5/	4	30	Ouvert	CD 86
RD727	Montmorillon	Rue des Grêles	RD727A	4	20		CD 86
	Montmorillon	RD727	RD727A	4	30 30	Ouvert	CD 86
RD727 A	Montmorillon	KD727	KD727	4	30	Ouvert	CD 86
		RD162	Chemin de Mont Roc	4	30	Ouvert	CD 86
	Colot Donas				100		CD 86
	Saint-Benoît	Chemin de Mont Roc	Smarves	3		Ouvert	
		Saint-Benoît	PR6+932	3	100	Ouvert	CD 86
	Smarves	PR6+932	Les Roches-Prémarie	3	100	Ouvert	CD 86
		Smarves	Zone d'activités du Val de Bocq	3	100	Ouvert	CD 86
RD741		Zone d'activités du Val					
		de Bocq	PR11+478	4	30	Ouvert	CD 86
	Les Roches-Prémarie	PR11+478	La Villedieu-du-Clain	3	100	Ouvert	CD 86
	La Villedieu-du-Clain	Les Roches-Prémarie	Aslonnes	4	30	Ouvert	CD 86
	Asionnes	La Villedieu-du-Clain	Marnay	3	100	Ouvert	CD 86
	Marnay	Asionnes	St-Maurice-la-Clouère	3	100	Ouvert	CD 86
	St-Maurice-la-Clouère	Marnay	RD167	3	100	Ouvert	CD 86
				•			
		Pont du Dorat (Voie					
		ferrée)	Route de Monthoiron	4	30	Ouvert	CD 86
	Châtellerault	RD161	Availles-en-Châtellerault	3	100	Ouvert	CD 86
	Availles-en-Châtellerault	Châtellerault	Vouneuil-sur-Vienne	3	100	Ouvert	CD 86
RD749							
		Availles-en-Châtellerault	La Belle Etoile	3	100	Ouvert	CD 86
		La Belle Etoile	Cinq Morts	4	30	Ouvert	CD 86
		Cinq Morts	Ribes	3	100	Ouvert	CD 86
	Vouneuil-sur-Vienne	Ribes	Bonneuil-Matours	4	30	Ouvert	CD 86
	Bonneuil-Matours	Vouneuil-sur-Vienne	Pont de Bonneuil	3	100	Ouvert	CD 86
	Connecti Hidtodi 3	Touricum sur Vicinie	one de bonneun		100	Ouvert	00 00

Annexe I Routes départementales

Nom de l'infrastructure	Communes concernées	Débutant	Finissant	Catégorie de l'infrastructur e	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionnaire
	Poitiers	RD910	Migné-Auxances	3	100	Ouvert	CD 86
		Poitiers	RN147	3	100	Ouvert	CD 86
RD757		RN147	Giratoire du stade	4	30	Ouvert	CD 86
KD737		Giratoire du stade	Rue de Sigon	4	30	Ouvert	CD 86
		Rue de Sigon	Rue d'Avanton	3	100	U	CD 86
	Migné-Auxances	Rue d'Avanton	Rue de Richelieu	4	30	Ouvert	CD 86
		1	L				
		Limite Indre et Loire	Fin d'agglomération	4	30	Ouvert	CD 86
	Port-de-Pile	Fin d'agglomération	Les Ormes	3	100	Ouvert	CD 86
		Port-de-Pile	RD130	3	100	Ouvert	CD 86
	Les Ormes	RD130	Buxières	4	30	Ouvert	CD 86
		Buxières	Entrée d'agglomération	3	100	Ouvert	CD 86
		Entrée d'agglomération	RD58	2	250	U	CD 86
	Dangé-St-Romain	RD58	Ingrandes	3	100	Ouvert	CD 86
	Ingrandes	Dangé-St-Romain	Châtellerault	3	100	Ouvert	CD 86
		Ingrandes	Entrée d'agglomération PR19	3	100	Ouvert	CD 86
		RD87C	RD161	4	30	Ouvert	CD 86
		Avenue R. Schumann	Avenue Jean JAURES	4	30	Ouvert	CD 86
		RD161	Rue Deschazeaux	4	30	Ouvert	CD 86
		Pont Lyautey	Av Camille Page	4	30	Ouvert	CD 86
		Bd de Blossac	RD749	4	30	Ouvert	CD 86
	Châtellerault	RD1	Naintré	3	100	Ouvert	CD 86
RD910	Naintré	Châtellerault	Beaumont	3	100	Ouvert	CD 86
KD310		Naintré	Entrée d'agglomération nord de Beaumont	3	100	Ouvert	CD 86
		Entrée d'agglomération nord de Beaumont	Entrée d'agglomération sud de Beaumont	4	30	Ouvert	CD 86
	Beaumont	Entrée d'agglomération sud de Beaumont	Dissay	3	100	Ouvert	CD 86
	Dissay	Beaumont	Jaunay-Clan	3	100	Ouvert	CD 86
	Jaunay-Clan – Saint Georges Les Baillargeaux	Dissay	Chasseneuil-du-Poitou	3	100	Ouvert	CD 86
	Chasseneuil-du-Poitou	Jaunay-Clan	RD20C	3	100	Ouvert	CD 86
	Chasseneuil/Migné Auxances	RD20C	La Folie	2	250	Ouvert	CD 86
	Poitiers	La Folie	RD6	3	100	Ouvert	CD 86
	Biard	RD6	Poitiers	3	100	Ouvert	CD 86
		Biard	La Cassette	3	100	Ouvert	CD 86
	Poitiers	La Cassette	Vouneuil-sous-Biard	2	250	Ouvert	CD 86
	Vouneuil-sous-Biard	Vouneuil-sous-Biard	Poitiers	2	250	Ouvert	CD 86
	Poitiers	Vouneuil-sous-Biard	Croutelle	3	100	Ouvert	CD 86

Annexe I : routes nationales et route concédée

Nom de l'infrastru cture	Communes concernées	Débutant	Finissant	Catégorie de l'infrastru cture	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionna ire
DE	Béruges - Vouneuil-sous- Biard– Fontaine-le-Comte - Coulombiers –La Chapelle- Montreuil – Lavausseau Jazeneuil – Sanxay- Curzay-sur-Vonne -Rouillé	Vouneuil sous Biard	Rouillé (limite Deux-Sèvres)	1	300	Ouvert	ASF
A10 SUD DE POITIERS	Vouneuil sous Biard – Croutelle – Fontaine le Comte	Bretelles d'accés et de sortie vers RN 10	Bretelles d'accés et de sortie vers RN 10	3	100	Ouvert	Cofiroute
A10 NORD DE POITIERS	Antran – Beaumont – Biard – Chasseneuil-du-Poitou – Châtellerault -Jaunay-Clan -Marigny-Brizay -Migné- Auxances -Naintré -Poitiers -Usseau – Vellèches – Vouneuil-sous-Biard	Vellèches (limite de l'Indre et Loire)	Vouneuil sous Biard	1	300	Ouvert	Cofiroute
RN10	Croutelle -Fontaine-le- Comte – Ligugé – Iteuil- Marçay – Vivonne – Payré – Châtillon – Couhé – Brux – Chaunay – Champagné- le-Sec – Linazay	PR60+000	PR107+118 limite Charente	2	250	Ouvert	DIRA
	Migné-Auxances	PRO	PR6+215 _ Rond point de moulinet	2	250	Ouvert	
	Migné-Auxances – Cissé -Quinçay – Vouillé – Frozes- Chiré-en-Montreuil – Ayron		PR20+320 _ Entrée d'Ayron PR22+080 _	3	100	Ouvert	
RN149	Ayron Ayron - Chalandray	Ayron PR22+080 _ Sortie Ayron	Chalandray	3	250 100	U Ouvert	DIRCO
	Chalandray	PR26+635 -Entrée Chalandray PR27+470 _ Sortie Chalandray	PR27+470 _ Sortie Chalandray PR29+510	3	30 100	Ouvert	
					100	Cavelle	
	Lathus St Remy- Plaisance - Mouslimes	PR00+1210 Limite Haute Vienne PR8+290 _ Entrée	PR8+290 PR9+320 _ Sortie	3	100	Ouvert	
	Moulismes	Moulismes	Moulismes	4	30	Ouvert	DIRCO

Annexe I : routes nationales et route concédée

cture Communes concernées Débutant Finissant cture PR9+320 _ Sortie Moulismes PR11+483 3 Persac PR11+483 PR16+417 3 PR18+300 _ Entrée Lussac les Entrée Lussac les Châteaux 3 PR18+300 _ Entrée Lussac les Châteaux PR20+918 2 Lussac les Châteaux Châteaux PR20+918 2	100 100	Ouvert Ouvert	ire
Moulismes Moulismes PR11+483 3 Persac PR11+483 PR16+417 3 PR18+300 _ Entrée Lussac les Entrée Lussac les Châteaux 3 PR18+300 _ Entrée Lussac les Châteaux PR20+918 2			
Persac PR11+483 PR16+417 3 PR18+300 _ Entrée Lussac les Entrée Lussac les 2 Persac -Lussac les Chateaux PR16+417 Châteaux 3 PR18+300 _ Entrée Lussac les Lussac les Châteaux PR20+918 2]
PR18+300 _ Entrée Lussac les Persac -Lussac les Chateaux PR16+417	100	Ouvert	
Persac -Lussac les Chateaux PR16+417 Châteaux 3 PR18+300 _ Entrée Lussac les Lussac les Châteaux Châteaux PR20+918 2			
Persac -Lussac les Chateaux PR16+417 Châteaux 3 PR18+300 _ Entrée Lussac les Lussac les Châteaux Châteaux PR20+918 2			
PR18+300 _ Entrée Lussac les Lussac les Châteaux Châteaux PR20+918 2	100	Ouvert	
Lussac les Châteaux Châteaux PR20+918 2			1
PR21+705 _	250	U	
			1
Mazerolles PR20+918 Sortie Le pont 2	250	U	
PR21+705 _ Sortie]
Mazerolles Le pont PR25+970 3	100	Ouvert	
Mazerolles / Civaux PR25+970 PR26+108 3	100	Ouvert	
Civaux PR26+108 PR27+191 3	100	Ouvert	
PR 29+977 _			
RN147 Entrée			
Lhommaizé PR27+191 Lhommaizé 3	100	Ouvert	
DD 20 077 DD 20 000			
PR 29+977 _ PR 30+960 _ Lhommaizé Entrée Lhommaizé Sortie Lhommaizé 2	250	U	DIRCO
Lhommaizé -Fleuré- Dienné	250	U	DIRCO
– Nieuil l'Espoir - Nouaillé			
Maupertuis – Savigny-			
Lévescault -Mignaloux- PR 30+960 _ Sortie			
Beauvoir Lhommaizé PR 45+ 885 2	250	Ouvert	
Mignaloux-Beauvoir PR 45+ 885 PR 46+325 3	100	Ouvert	1
			1
PR 48+530 _			
Entrée Mignaloux			
Mignaloux-Beauvoir PR 46+325 Beauvoir 2	250	Ouvert	
PR 48+530 _ PR 49+520 _			
Entrée Mignaloux Sortie Mignaloux	400		
Mignaloux-Beauvoir Beauvoir Beauvoir 3	100	Ouvert	-
Mignaloux – Beauvoir –			
Poitiers – Buxerolles – PR 49+520 _ Sortie Montamisé – Migné Mignaloux			
Auxances Beauvoir PR 64+615 2	250	Ouvert	
Produces Bedavoii ITT 047013 2	250	Ouvert	+

Nom de l'infrastructure	Communes concernées	Débutant	and Poitiers et Châtelle Finissant	Catégori e de l'infrastr ucture	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionnaire
Quai Alsace Lorraine	Châtellerault	Pont Henri IV	Rue de Verdun	4	30	Ouvert	Châtellerault
Rue de Verdun	Châtellerault	Quai Alsace Lorraine	Rue d'Antran	3	100	U	Châtellerault
Quai Napoléon 1er	Châtellerault	Pont Henri IV	Quai du Château	4	30	Ouvert	Châtellerault
Quai du Château	Châtellerault	Quai Napoléon 1er	Quai du 19 mars 1962	4	30	Ouvert	Châtellerault
Quai du 19 mars 1962	Châtellerault	Quai du Château	Quai du Huit Mai	4	30	Ouvert	Châtellerault
Pont Camille de Hogues	Châtellerault	Rue Chanoine de Villeneuve	Rue Clément Krebs	4	30	Ouvert	CAPC
Bd Victor Hugo	Châtellerault	Faubourg St-Jacques	BD Sadi Carnot	2	250	U	Châtellerault
Rue Deschazeaux	Châtellerault	Rond Point de la Tête Noire	Quai du 19 mars 1962	2	250	U	Châtellerault
Faubourg St- Jacques	Châtellerault	Bd Blossac	Bd Victor Hugo	2	250	U	Châtellerault
Av du Professeur Guérin	Châtellerault	RD910	Pont du Dorat (voie ferrée)	4	30	Ouvert	Châtellerault
Av Jean Mermoz	Châtellerault	Route de Monthoiron	RD161	4	30	Ouvert	Châtellerault
Avenue du Maréchal Leclerc	Châtellerault	Bd Victor Hugo	Impasse du Maréchal Leclerc	3	100	U	Châtellerault
Avenue du Maréchal Leclerc	Châtellerault	Impasse du Maréchal Leclerc	Rond Point du Verger	4	30	Ouvert	Châtellerault
Avenue Pierre Abelin	Châtellerault	Pont Lyautey	Place Churchill	4	30	Ouvert	Châtellerault

Annexe I : Grand Poitiers et Châtellerault Catégori mètre des secteurs e de l'infrastr Nom de Communes Type de affectés par l'infrastructure concernées Débutant **Finissant** tissu Gestionnaire ucture le bruit Av Charles de Gaulle Buxerolles Voie Romaine Av de la Liberté 4 30 Ouvert Buxerolles Av Charles de Gaulle **Buxerolles** Av de la Liberté Rue Charles Baudelaire 4 30 Ouvert Buxerolles Av Charles de Rue Charles Gaulle **Buxerolles** Baudelaire Av de la Fraternité 4 30 Ouvert Buxerolles Rue Camille Girault Buxerolles Rue de l'Ormeau Voie Romaine 4 30 Ouvert Buxerolles Rue Camille Girault **Buxerolles** Voie Romaine Av de la Liberté 4 30 Ouvert Buxerolles Av de la Liberté **Buxerolles** Rue Camille Girault Rue de Terrageaux 4 30 Ouvert Buxerolles Av de la Liberté Buxerolles Rue de Terrageaux 310 Av de la Liberté 4 30 Ouvert Buxerolles Av de la Liberté **Buxerolles** 310 Av de la Liberté Bretelle d'accès RN 147 30 Ouvert Buxerolles 4 Av François Mitterrand Buxerolles Av de la Fraternité Rue du Sentier 4 30 Ouvert Buxerolles Rure de la Charletterie **Buxerolles** Rue du Sentier Rue de Moulière 4 30 Ouvert Buxerolles Rue des Cosses Buxerolles Chemin de l'Essart Route de la Vallée 4 30 Ouvert Buxerolles **Buxerolles** 4 30 Rue du Sentier Rue des 2 Communes Rue de Chandy Ouvert Buxerolles 3 Voie Romaine Buxerolles Rue des 2 Communes Av Charles de Gaulle 100 U Buxerolles Voie Romaine **Buxerolles** Av Charles de Gaulle Route de l'Ormeau 3 100 U **Buxerolles** Voie Romaine **Buxerolles** Route de l'Ormeau Rue Camille Girault 3 100 U **Buxerolles** Rue de la Vincenderie **Buxerolles** Rue de la Coulée Rue Abel Tassin 4 30 Ouvert Buxerolles Rue de la Vincenderie **Buxerolles** Rue Abel Tassin Rue du Planty 4 30 Ouvert Buxerolles Rue de la **Buxerolles-**Buxerolles-Vincenderie **Poitiers** Rue du Planty Avenue de l'Europe 4 30 **Poitiers** Ouvert Rue de la Saulaie **Poitiers** RD87C RD910 4 30 Ouvert Poitiers Rue du Pont St Cyprien **Poitiers Bd Anatole France** Rue Louis Pasteur 4 30 Ouvert Poitiers Av de Iaroslav **Poitiers** Bd René Cassin 3 **Poitiers** Avenue d'lassy 100 Rue Georges Guynemer **Poitiers** Rue Santos Dumont Rue de Montmidi 3 100 U **Poitiers** Rue Jean Jaures **Poitiers** Rue Arsène Orillard Rue Pascal Le Coq 2 250 U **Poitiers** Rue Jean Jaures **Bd Anatole France** U Poitiers **Poitiers** Rue Pascal Le Coq 3 100 Rue Jean Richard Rue de la Jambe à Rue du Faubourg St-Bloch **Poitiers** l'âne Cyprien 4 30 Ouvert Poitiers Rue Jean-Richard Rue Maxime Bloch Rue du Pontreau Ouvert Poitiers Dumoulin **Poitiers** 4 30 Rue Nelson Rue Toussaint Mandela **Poitiers** RD3 L'Ouverture 100 П Poitiers Rue Paul Verlaine | Poitiers Ouvert Poitiers RD162 Rue du Pontreau 4 30

Annexe I : Grand Poitiers et Châtellerault Largeur en Catégori mètre des secteurs e de Nom de Communes Type de l'infrastr affectés par l'infrastructure concernées Débutant **Finissant** tissu Gestionnaire ucture le bruit Rue Raoul Follereau **Poitiers** Av du Recteur Pineau Av Jacques Coeur 4 30 Ouvert Poitiers Rue Monseigneur Rue Riffault Poitiers 100 **Poitiers** Prosper Augouard Rue des Feuillants 3 U Av de lassy Poitiers Av de Iaroslav Av du Recteur Pineau 4 30 Ouvert Poitiers Rue Salvado Allende Poitiers RD162 Av de Northampton 4 30 Ouvert Poitiers Rue Santos 100 Dumont RD910 3 Poitiers Rue Georges Guynemer U **Poitiers** Place Charles de Voie André Bretelle sortie Malraux Poitiers Gaulle 3 100 U **Poitiers** Montbernage Voie André Bretelle sortie Accés collége Jardin Malraux des Plantes 3 100 Ouvert Poitiers Poitiers Montbernage Voje André Accés collége Jardin Malraux Poitiers des Plantes Bret accés RD162 3 100 Ouvert Poitiers Voie André Malraux **Poitiers** Bret accés RD162 Bret accés Beaulieu 3 100 Ouvert Poitiers Voie André Malraux Poitiers Bret accés Beaulieu 3 100 Ouvert Poitiers Bret accés RN147 Av de la Libération Poitiers Rue de Chilvert Rue Blaise Pascal 2 250 **Poitiers** Av de la Libération Poitiers Porte de Ville Rue de Chilvert 3 100 U **Poitiers** Av de la Libération Poitiers Rue Blaise Pascal Rue G. Delaunay 2 250 U **Poitiers** Route de Rue du Faubourg de la Parthenay **Poitiers** Cueille Mirebalaise RD910 3 100 Ouvert Poitiers Rue de la Torchaise **Poitiers** Rue Blaise Pascal RD3 4 30 Ouvert Poitiers Rue de la Tranchée **Poitiers** Porte de Ville 3 100 **Poitiers** Rue Le Cesve Rue de la Tranchée **Poitiers** Rue Le Cesve Rue Scheurer Kestner 3 100 U **Poitiers** Av de la 4 30 Ouvert Poitiers Révolution **Poitiers** Route de Bignoux Rue du 14 Juillet 1789 Av de Lafayette Poitiers **Bd Savari** RD162 3 100 Ouvert Poitiers Av de Nantes **Poitiers** Place Jean de Berry Rue de Maillochon 4 30 Ouvert Poitiers Av de Nantes **Poitiers** Rue de Maillochon Rue de Quinçay 2 250 U **Poitiers** Av de Nantes **Poitiers** Rue de Quinçay Route de Parthenay 4 30 Ouvert Poitiers Av de Northampton **Poitiers Bd Savari** Accés Voie Malraux 4 30 Ouvert Poitiers Av de Northampton **Poitiers** Accés Voie Malraux RD6 3 100 Ouvert Poitiers Rue du Moulin Av de Paris **Poitiers** Apparent RD910 3 100 Ouvert Poitiers Rue du Moulin Av de Paris **Poitiers** Av de Nantes Apparent 2 250 U **Poitiers**

Av de Nantes

3

100

Ouvert Poitiers

Place Jean de Berry

Poitiers

Bd jeanne d'Arc

	Annexe I : Grand Poitiers et Châtellerault									
Nom de l'infrastructure	Communes concernées	Débutant	Finissant	Catégori e de l'infrastr ucture	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionnaire			
Av du 8 mai 1945	Poitiers	RD910	Rue de Vouneuil	4	30	Ouvert	Poitiers			
Av du 8 mai 1945	Poitiers	Rue de Vouneuil	Av de la Libération	3	100	U	Poitiers			
Av du Plateau des										
Glières	Poitiers	Av de Nantes	RD910	4	30	Ouvert	Poitiers			
Av du Recteur Pineau	Poitiers	Rue du Pont Neuf	RD162	4	30	Ouvert	Poitiers			
Av Jacques Coeur	Poitiers	Rue Françoise Dolto	RN147	4	30	Ouvert	Poitiers			
Av Jacques Coeur	Poitiers	Rue de la Miléterie	Rue Françoise Dolto	4	30	Ouvert	Poitiers			
Av Jacques Coeur	Poitiers	Rue des Clématites	Rue de la Miléterie	4	30		Poitiers			
Av Jacques Coeur	Poitiers	Allée Jacques Coeur	Rue des Clématites	4	30		Poitiers			
Av Jacques Coeur	Poitiers	RD162	Allée Jacques Coeur	4	30		Poitiers			
Av Jacques cocui	roitiers	ND102	Alice Jacques cocui	7	30	Ouvert	roitiers			
Av Jacques Coeur	Poitiers	Av deu Recteur Pineau	RD162	4	30	Ouvert	Poitiers			
Av Mozart	Poitiers	Rue de la Miléterie	RD12C	4	30		Poitiers			
		Rue du Faubourg St		-						
Av Rhin et Danube	Poitiers	Cyprien	Rue du Fief de Grimoire	4	30	Ouvert	Poitiers			
BD de l'Abbé G.	i oiticis	сурпсп	nac au i ici ac omnone	7	30	Ouvert	Totters			
Fremont	Poitiers	Place Jean de Berry	Rue du Mouton	3	100	Ouvert	Poitiers			
Temone	TOILICIS	ridee searride berry	Nuc uu Wouton	3	100	Ouvert	TOILICIS			
Bd Anatole France	Poitiers	Rue du Pont St Cyprien	Pont Neuf	2	250	U	Poitiers			
BD Bajon	Poitiers	Pont Joubert	Rue des Pouples	3	100	Ouvert	Poitiers			
			Rue du Jardin des							
BD Chasseigne	Poitiers	Rue du Mouton	Plantes	3	100	Ouvert	Poitiers			
BD Coligny	Poitiers	Faubourg du Pont Neuf	Av du Colonel Barthal	3	100	U	Poitiers			
BD du Grand Cerf		Bd Jeanne d'Arc	Souterrain Gare	4	30	_	Poitiers			
	Poitiers	Souterrain Gare	Bd Solférino	3	100	U	Poitiers			
Bd du Pont	Poitiers	Souterrain Gare	Bu Sollerillo	3	100	0	Politiers			
Joubert	Poitiers	Bd Bajon	Pont Joubert	3	100	Ouvert	Poitiers			
BD François Albert	Poitiers	Bd Anatole France	Bd Tison	3	100	U	Poitiers			
BD Jeanne D'Arc	Poitiers	Place Jean de Berry	Rue des Trois Rois	2	250	U	Poitiers			
BD Jeanne D'Arc	Poitiers	Rue des Trois Rois	Rue de Champagne	3	100	U	Poitiers			
BD Jeanne D'Arc	Poitiers	Rue de Champagne	Bd du Grand Cerf	3	100	U	Poitiers			
Bd Pont Achard	Poitiers	Bd Solférino	Rue Georges Guynemer	3	100	U	Poitiers			
Bd Pont Achard	Poitiers	Rue Georges Guynemer	Avenue de la Libération	3	100	Ouvert	Poitiers			
BD René Cassin	Poitiers	Bd Savari	Av de Iaroslav	4	30	Ouvert	Poitiers			
BD Savari	Poitiers	Bd Cassin	Av de Northampton	4	30	Ouvert	Poitiers			
BD Savari	Poitiers	Av de Northampton	Av de Iaroslav	4	30	Ouvert	Poitiers			
BD Sous Blossac	Poitiers	Av de la Libération	Bd Tison	3	100		Poitiers			
BD Tison	Poitiers	Bd sous Blossac	Bd François Albert	3	100		Poitiers			
BD Mal de Lattre de Tassigny	Poitiers	Rue Georges Servant	Rue des Pouples	3	100		Poitiers			
BD Mal de Lattre	. Sitions	Georges servant	nus des roupies	,	100	Savert	. Siciois			
	Poitiers	Pénétrante Est	Rue Georges Servant	3	100	Ouvert	Poitiers			

Annexe I : Grand Poitiers et Châtellerault Largeur en mètre des Catégor secteurs Nom de Type de Communes l'infrastr affectés par l'infrastructure concernées Débutant **Finissant** tissu Gestionnaire ucture le bruit BD Mal de Lattre **Poitiers** Pénétrante Est 3 100 Ouvert Poitiers de Tassigny Bd Chasseigne Côte de Montbernage **Poitiers** Rue de Montbernage Place de Montbernage 3 100 **Poitiers** Côte de Montbernage **Poitiers** 100 **Poitiers** Place de Montbernage Rue du Rondy 3 Côte de Montbernage **Poitiers** Rue du Rondy Rue de Montbernage 3 100 U **Poitiers** Rue du Faubourg du Route de Gençay Poitiers Rue Paul Verlaine Pont Neuf 100 Ouvert Poitiers 3 Rue de la Grand 250 Maison Rue Paul Verlaine 2 **Poitiers** Route de Gençay Poitiers U Rue Blaise Pascal Poitiers Route de la Torchaise Rue Jean Valade 4 30 Ouvert **Poitiers** Rue Blaise Pascal Poitiers Rue Jean Valade Av de la Libération 3 100 **Poitiers** Rue de la Cueille Chemin du Trait Rue Chaume de la Cueille 100 **Poitiers** Mirebalaise Tabouleau 3 U **Poitiers** Rue de Beaulieu Poitiers Rue du Dolmen Sortie RD 162 4 30 Ouvert Poitiers Rue de Chaumont Poitiers RD910 RD87c 4 30 Ouvert Poitiers Rue de l'Intendant le Nain Poitiers 100 Ouvert Poitiers Av de l'Europe Place Jean de Berry 3 Rue de la Rue de Bonneuil Ouvert Poitiers Charletterie Poitiers Matours Rue de Moulière 30 Rue de la Cueille Rue du Faubourg de la Mirebalaise Poitiers Avenue de Nantes Cueille Mirebalaise 2 250 **Poitiers** Rue de la Gibauderie Poitiers RD162 Avenue Mozart 4 30 Ouvert Poitiers Rue de la Gibauderie **Poitiers** Avenue Mozart Rue de la Milétrie 4 30 Ouvert Poitiers Rue de la Ganterie Poitiers Rue de la Miléterie N°203 4 30 Ouvert Poitiers Rue de la Grange St Pierre **Poitiers** Place de la Cueille RD910 4 30 Ouvert Poitiers Rue de la Ouvert Poitiers Miléterie Poitiers Av Jacques Coeur Entrée CHU 3 100 Rue de la Miléterie **Poitiers** Rue de la Gibauderie 30 Ouvert Poitiers Entrée CHU 4 Rue de la Providence Poitiers Route de Nouaillé Avenue Mozart 4 30 Ouvert Poitiers Rue de Maillochon **Poitiers** 100 **Poitiers** Avenue de Nantes Rue des Montgorges 3 U Rue de Maillochon **Poitiers** Rue des Montgorges 3 100 U **Poitiers** Rue Georges Guynemer Rue de Poitiers 2 250 Montbernage Rue des 4 roues Côte de Montbernage U **Poitiers** Rue de Poitiers 2 250 U Poitiers Montbernage Côte de Montbernage Rue de Bignoux

Annexe I : Grand Poitiers et Châtellerault									
Nom de l'infrastructure	Communes concernées	Débutant	Finissant	Catégori e de l'infrastr ucture	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionnaire		
		Route de Bonneuil							
Rue de St Eloi	Poitiers	Matours	Rue d'Elincourt	4	30	Ouvert	Poitiers		
Rue Delaunay	Poitiers	Avenue du 8 Mai	Route de Ligugé	3	100	U	Poitiers		
Rue des deux									
communes	Poitiers	Rue Henri Dunant	Rue de Nimègue	4	30	Ouvert	Poitiers		
Rue des deux									
communes	Poitiers	Rue de Nimègue	Voie Romaine	4	30	Ouvert	Poitiers		
Rue du Dolmen	Poitiers	Rue de Beaulieu	Rue de la Pierre Levée	3	100	U	Poitiers		
Rue du Faubourg									
du Pont Neuf	Poitiers	Bd du Pont Joubert	Rue de la Pierre Levée	2	250	U	Poitiers		
Rue du Faubourg									
du Pont Neuf	Poitiers	Rue de la Pierre Levée	Route de Gençay	2	250	U	Poitiers		
Rue du Faubourg									
du Pont Neuf	Poitiers	Route de Gençay	Av du Recteur Pineau	2	250	U	Poitiers		
Rue du Faubourg			Chemin de la Botte						
St Cyprien	Poitiers	Pont Saint-Cyprien	Molle	3	100	U	Poitiers		
Av de Iaroslav	Poitiers	Rue de Geniec	Avenue d'lassy	3	100	U	Poitiers		
Rue du Faubourg	Politiers	Chemin de la Botte	Avenue u iassy	3	100	0	Politiers		
_	Poitiers	Molle	RD162	4	20	Ouvert	Poitiers		
St Cyprien	Politiers	iviolle	KD102	4	30	Ouvert	Politiers		
Rue du Faubourg		D 1 1 6 31							
de la Cueille	Daisiana	Rue de la Cueille	Dona da la Donaellanta	١ ,	100		Deitiene		
Mirebalaise Rue du Faubourg	Poitiers	Mirebalaise	Rue de la Bugellerie	3	100	U	Poitiers		
de la Cueille									
Mirebalaise	Poitiers	Rue de la Bugellerie	Rue Olivier de Serre	4	30	Ouvert	Poitiers		
Rue du Faudourg	Foitiers	nue de la bugellerie	nue Oliviei de Serre	4	30	Ouvert	Folliers		
de la Cueille									
Mirebalaise	Poitiers	Rue Olivier de Serre	Av de Nantes	2	250	U	Poitiers		
Rue du Fief du									
Grimoire	Poitiers	Promenade des Cours	Av Rhin et Danube	3	100	U	Poitiers		
Rue du Genéral									
Chene	Poitiers	Bd Tison	Rue de Blossac	3	100	U	Poitiers		
Rue du Petit Tour	Poitiers	Rue de la Pierre levée	7 rue du Petit Four	3	100	U	Poitiers		
Rue du Pontreau	Poitiers	Rue de la Chatonnerie	Route de Gencay	4	30	Ouvert	Poitiers		
nuc uu i ontreuu	ronners	nac ac la chatolinene	noute de cençay	<u> </u>		Ouvert	- Orticio		
Rue Georges Bizet	Poitiers	Route de Nouaillé	Rue du Beaupré	4	30	Quvert	Poitiers		
Rue Georges	- Otticis	noute de Nodalile	nac aa beaapie	-	30	Savert	Juliera		
Guynemer	Poitiers	Rue de la Cassette	Pont Achard	3	100	U	Poitiers		
Rue Georges	. orders	nac ac la cassette	. one normal d	,	100		Juliera		
Guynemer	Poitiers	Rue de Montmidi	Rue de la Cassette	2	250	U	Poitiers		
Côte du Vieux	i oiticis	nac ac Monthiu	nuc uc iu cassette		230		Julia		
Moulin	Saint-Benoît	Rue de la Varenne	RD162	4	30	Ouvert	Saint-Benoît		
Côte du Vieux	Same Denoit	nue ue la valeille	Av des Hauts de la	_	30	Juveit	Same Denoit		
Moulin	Saint-Benoît	RD162	Chaume	4	30	Ouwart	Saint-Benoît		
IVIOUIIII	Samt-Benoit	UD 102		4	30	Ouvert	Samt-Denoit		
Dauta da Carrar	Coint Dans	D163	Rue de la Grand	_	20	0	Coint Do		
Route de Gençay	Saint-Benoît	D162	Maison	4	30		Saint-Benoît		
Rue d'Artimon	Saint-Benoît	Route de Gençay	Rue du Beaupré	4	30				
Rue du Beaupré	Saint-Benoît	Rue d'Artimon	Rue du Clos Marchand	4	30	Ouvert	Saint-Benoît		

Annexe I : Grand Poitiers et Châtellerault

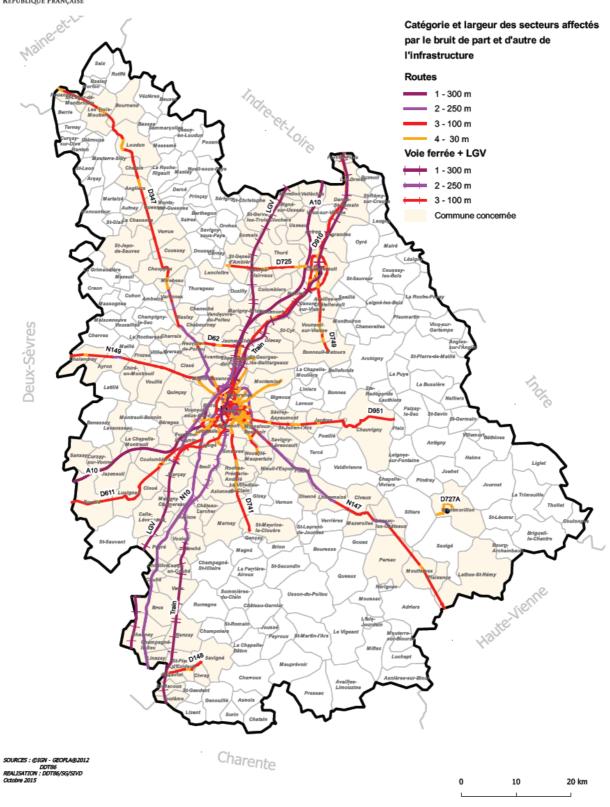
Nom de l'infrastructure	Communes concernées	Débutant	Finissant	ah a	Largeur en mètre des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	Gestionnaire
Rue de la Chaume	Saint-Benoît	Côte du Vieux Moulin	Rue de l'Ermitage	4	30	Ouvert	Saint-Benoît
Rue de Magnac	Saint-Benoît	Rue de la Chaume	Route de Ligugé	4	30	Ouvert	Saint-Benoît

Annexe II - lignes ferroviaires

Nom de l'infrastruc-		Bilantant	Fining	Catégo rie de l'infrast	Largeur en mètre des secteurs affectés par le	Type de	
ture	Port de Piles – Les Ormes –	Débutant	Finissant	ructure	bruit	tissu	Gestionnaire
	Dangé St Romain – Ingrandes –						
	Antran – Châtellerault –						
	Naintré – Beaumont – St Cyr –	Port de Piles					
	Dissay -Jaunay Clan – Saint	(limite Indre	Saint Benoit				
	Georges Les Baillargeaux -	et Loire)	Sunt Bonoic				
	Chasseneuil du Poitou –						
Ligne Paris	Buxerolles – Poitiers – St Benoît					Ouvert	
Bordeaux	-			1	300	et U	SNCF Réseau
	Ligugé -Iteuil – Smarves –						
	Aslonnes - Vivonne – Château						
Ligne Paris	Laurkan Maulan	,		_	250		CNICE D (
Bordeaux		Ligugé	Voulon	2	250	Ouvert	SNCF Réseau
	Anché - Ceaux en Couhé – Vaux						
	– Brux – Blanzay – St Pierre		Voulême				
Ligne Paris	d'Excideuil – St Saviol – Saint		(limite				
Bordeaux	Macoux – Voulême	Anché	Charente)	1	300	Ouvert	SNCF Réseau
			Fontaine le				
	Saint Benoit – Ligugé –		Comte				
Ligne Poitiers	Fontaine le Comte	Saint Benoit	raccordement				
-La Rochelle		bifurcation	LGV SEA	3	100	Ouvert	SNCF Réseau
	Mondion - Leigné sur Usseau -						
	Saint Gervais les trois Clochers						
	– Sossais – Thuré - Saint Genest						
	d'Ambière – Scorbé-Clairvaux -						
	Colombiers – Marigny-Brizay –		Chasseneuil				
Ligne Tours –	Jaunay-Clan – Chasseneuil du	Mondion PK	du Poitou PK				
Bordeaux	Poitou-	85+795	86+401	1	300	Ouvert	LISEA
			PK O				
			raccordement				
		t Migné-	Migne				
_		Auxances	Auxance Sud –	-			
	Chasseneuil du Poitou – Migné-		limite	_		_	
Bordeaux	Auxances	5+800	Buxerolles	3	250	Ouvert	LISEA
	Chasseneuil du Poitou –						
	Poitiers - Migné-Auxances -						
l		Section	Section				
	Fontaine le Comte –	courante PK	courante		252		
Bordeaux	Coulombiers	103+494	PK108+120	2	250	Ouvert	LISEA
	Couloumbiers – Marçay –		c .:				
T	Marigny-Chemereau – Celle-	Section	Section				
	Lévescault – Payré – Brux –	courante	courante		200	0	LICEA
Bordeaux	Chaunay (limite Charente)	PK108+120	PK172+115	1	300	Ouvert	LISEA



Classement sonore des infrastructures de tranports Liberté · Égalisé · Fraternité terrestres dans la Vienne RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Catégorie et largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure

Routes

1 - 300 m

2 - 250 m

3 - 100 m

4 - 30 m

Voie ferrée + LGV

1 - 300 m

2 - 250 m

3 - 100 m

Commune concernée

